

Mutations au sein du personnel communal – Année 2007 et début 2008

DEPARTS

Date	Nom	Prénom	Fonction	Service
28 février 2007	OLIVA	Eliette	Auxiliaire de nettoyage	Service des bâtiments
31 mars 2007	FASANO	Annunziata	Auxiliaire de nettoyage	Service des bâtiments
30 avril 2007	ROSSIER	Charly	Chef de service	Service des travaux, domaines et environnement
30 avril 2007	LUTZ	Béatrice	Employée de commerce	Finances
30 juin 2007	BOVEY	Arlette	Employée de bureau	Finances
30 juin 2007	BORNOZ	Danielle	Organiste	Temple du Motty
31 juillet 2007	BATTAGLIA	Natale	Contremaître	Service des travaux, domaines et environnement
31 juillet 2007	REYMOND	Mariène	Téléphoniste	Contrôle des habitants
30 septembre 2007	EMERY	Claude	Boursier communal	Finances
30 novembre 2007	MIVELAZ	René	Employé de bureau	Service des travaux, domaines et environnement
31 décembre 2007	TOLOTTA	Romina	Employée de commerce	Service des affaires sociales, culturelles et de loisirs
31 décembre 2007	CONUS	Olivier	Educateur	Centre de Jeunes
31 janvier 2008	GUEx	Stéphane	Forestier - bûcheron	Service des travaux, domaines et environnement

ARRIVEES

5 mars 2007	BETTEX	Christel	Aspirante	Police municipale
1 mars 2007	ALVES	Paula	Auxiliaire de nettoyage	Service des bâtiments
1 avril 2007	DJUKANOVIC	Mirjana	Auxiliaire de nettoyage	Service des bâtiments
1 avril 2007	MORANO	Marcos	Chef de service	Service des travaux, domaines et environnement
7 mai 2007	MUEHLHEIM	Christian	Employé de commerce	Greffe municipal
1 juillet 2007	NARDIN BAUR	Valérie	Organiste	Temple du Motty
1 juillet 2007	ABDALLA CAPT	Carine	Employée de bureau	Contrôle des habitants
27 août 2007	FARQUET	Calixto	Apprenti agent d'exploitation	Service des travaux, domaines et environnement + service des bâtiments
1 septembre 2007	SALZMANN	Claude	Boursier communal	Finances
3 janvier 2008	BADEL	Alfred	Ouvrier qualifié	Service des travaux, domaines et environnement
1 février 2008	TAMBURINI	Iris	Employée de commerce	Service des travaux, domaines et environnement
1 février 2008	WORROD	David	Forestier - bûcheron	Service des travaux, domaines et environnement



Rue Neuve 5
Case postale 96
CH 1020 Renens
Tél. 021 631 51 1
Fax 021 634 77 4
info@sie.ch
www.sie.ch
TVA N° 450 018
CCP 10-304-5

COMMUNE D'ECUBLENS
Place du Motty 4
1024 Ecublens VD

V/réf. :
N/réf. : AY-cb

Renens, le 29 novembre 2007

Affaire traitée par : J.-D. Ayer
Téléphone direct : 021 631 55 19

Création de Romande Energie Commerce SA, la plus grande société commerciale électrique de Suisse romande

Madame, Monsieur,

La création d'une entreprise représente toujours un acte fort, qui témoigne de la conviction, de l'engagement et du partage de valeurs et d'intérêts communs entre plusieurs partenaires. Ces mêmes aspects caractérisent la naissance de la société Romande Energie Commerce SA.

Lors de notre évènement clientèle du 28 courant, nous avons eu le plaisir d'informer en primeur les clients présents sur la création de cette société. Au cas où l'information parue dans la presse vous aurait échappé, nous vous remettons, ci-joint, le communiqué de presse y relatif.

Romande Energie SA, Atel à Olten, les Services Industriels de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel s/Lausanne, Belmont s/Lausanne, Paudex, ainsi que notre entreprise sont heureux d'annoncer l'aboutissement de leurs efforts. La voie est désormais ouverte pour la mise en œuvre de la société dès le début 2008, ce qui correspond parfaitement au calendrier souhaité par les partenaires.

Les fondateurs désirent créer une société commerciale forte, s'appuyant sur la mise en commun des forces et ressources de tous les partenaires. Tout sera mis en oeuvre pour proposer à la clientèle une offre de qualité, compétitive, innovante et sensible au développement durable, qui pourra être complétée par une offre multi-énergies et multi-fluides.

De plus, la participation d'Atel, un acteur majeur de la production d'électricité en Suisse, permettra d'accroître la sécurité d'approvisionnement et d'offrir des conditions attractives, malgré une tendance haussière structurelle des coûts de l'énergie sur les marchés.

En vous remerciant de votre confiance et en vous souhaitant la bienvenue parmi les clients de cette nouvelle société, nous vous informons qu'une invitation vous parviendra courant décembre pour participer à la célébration du lancement de Romande Energie Commerce SA, début 2008.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

SIE SA,
Service intercommunal de l'électricité

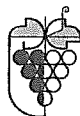
J.-D. Ayer

F. Golliez

Annexe : mentionnée



Bussigny-près-Lausanne



VILLE DE PULLY

atel

Commune de



Romanel-sur-Lausanne



Paudex



Communiqué de presse

Feu vert pour la nouvelle société commerciale électrique romande

Fruit d'une forte et unanime volonté de collaboration entre acteurs des secteurs public et privé, la nouvelle société sera créée en décembre 2007 et mise en œuvre courant 2008. Le projet de rapprochement vient en effet d'obtenir l'aval de l'ensemble des conseils communaux, conseils d'administration et assemblée générale concernés. Il s'agira de la plus grande entité romande de commercialisation d'électricité.

Le 28 novembre 2007 – Comme annoncé le 19 juillet dernier, la création de la nouvelle société commerciale électrique romande se concrétise avec l'acceptation des organes délibérants et l'aval des autorités compétentes. Aujourd'hui, le Groupe Romande Energie (avec ses sociétés-filles Société électrique Vevey-Montreux et Société électrique du Bas-Valais), SIE SA - Service intercommunal de l'électricité, Atel (Aar et Tessin SA d'Electricité, à Olten), la Ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel s/Lausanne, Belmont s/Lausanne et Paudex sont heureux d'annoncer la conclusion positive du processus de validation. La voie est désormais ouverte pour la création de la société en décembre 2007 et sa mise en œuvre progressive courant 2008, ce qui correspond parfaitement au calendrier souhaité par les partenaires. **Le nom de la nouvelle société sera Romande Energie Commerce SA.**

Cet accord historique au sein du marché électrique romand est rendu possible grâce à la très forte volonté de collaboration qui a prévalu pendant la phase de concrétisation, entre des acteurs importants des secteurs public et privé. La mise en œuvre de la collaboration doit encore recevoir l'aval de la Commission de la concurrence (Comco).

Une société intégrée, réunissant des compétences complémentaires

Pour rappel, si l'on compte l'ensemble des clients des différentes entités impliquées, cette nouvelle force commercialisera, à terme, quelque 3.4 TWh électriques pour le confort et le bien-être de plus de 350'000 clients directs. Près de la moitié de l'énergie vendue sera destinée à des clients professionnels consommant plus de 100'000 kWh, c'est-à-dire concernés par la première phase de l'ouverture du marché.

La mission de la nouvelle société intégrée sera d'exploiter les synergies entre les entités fondatrices, notamment par le développement d'une approche commune et cohérente de la gestion de la clientèle dans les domaines des énergies et fluides de réseaux. La mise en commun des forces et ressources complémentaires de l'ensemble des partenaires est primordiale, surtout en termes d'approvisionnement, de clientèle et de prestations commerciales. Un approvisionnement sécurisé représente un atout considérable dans la perspective d'une stratégie commerciale visant tant à fidéliser la clientèle existante qu'à acquérir de nouveaux clients, en dehors de la zone historique.

Un pôle stratégique fort

A quelques mois de l'ouverture du marché, l'intention des actionnaires est de fonder un pôle stratégique commercial fort, capable de faire face à la concurrence à venir. La stratégie de la société sera de fournir à la clientèle romande une offre énergétique compétitive, attractive et sensible au développement durable. La société focalisera ses efforts sur la fourniture d'une offre à forte valeur ajoutée dans les domaines des énergies et fluides de réseau.

Le développement durable, une volonté commune

Pour l'ensemble des partenaires, les notions d'entreprise responsable et de développement durable devront figurer parmi les axes prioritaires de la nouvelle société commerciale. Ainsi, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'offre éco-énergétique seront des thèmes importants, qui feront l'objet d'une promotion spécifique.

Organisation prête à servir la clientèle

L'entreprise, basée à Morges, sera constituée d'une centaine de collaborateurs, professionnels du marketing, de la vente, de la relation client, de la gestion de projets et de l'approvisionnement.

Le Comité de Pilotage du projet, composé des représentants politiques et opérationnels de tous les futurs partenaires, a décidé à l'unanimité, avant la création de la société, de confier la direction de l'entreprise à M. Jean-Pierre Mitard. Agé de 41 ans, Jean-Pierre Mitard est Directeur de l'Unité Marketing et Vente de Romande Energie, depuis 2000. De nationalité suisse, il est diplômé de l'EDHEC à Lille et de l'Université de Stanford, et apporte 20 ans d'expérience dans les domaines de l'énergie, des télécommunications et de l'informatique.

Le Conseil d'administration sera constitué à la fondation de la société et sa composition fera l'objet d'une nouvelle communication.

Ouverture à de nouveaux partenaires

La nouvelle société est ouverte à tout acteur énergétique suisse intéressé à faire face à l'ouverture du marché et partageant les valeurs et la stratégie de la société.

Répartition du capital

Le capital de la nouvelle société commerciale est de CHF 15 millions, qui seront répartis selon les apports respectifs des différents partenaires, en particulier en termes d'approvisionnement et de clientèle:

Groupe Romande Energie:	67,49% (Romande Energie: 57.52% - SEVM: 7.23% - SEBV: 2.74%)
SIE:	16,00%
Atel:	12,00%
Lausanne:	2,00%
Bussigny:	1,03%
Pully:	1,03%
Romanel:	0,20%
Belmont:	0,15%
Paudex:	0,10%